

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24888**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Agent logistique dans la transformation laitière

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la transformation laitière - Association de la transformation laitière française (ATLA)	Responsable des relations sociales

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3124 - Industrie laitière, 3608 - Coopératives agricoles laitières

Code(s) NSF :

221u Conduite d'installations des industries agro-alimentaires et de machines de conditionnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La mission de l'agent logistique englobe l'amont et l'aval de l'activité logistique : réception, mise en stockage des matières, livraison des ateliers, réception et stockage des productions, préparation des commandes et expéditions. Il assure d'une manière autonome ces missions en respectant les standards de sécurité, qualité, hygiène et productivité. Il respecte les règles de gestion des stocks en utilisant les outils, éventuellement informatiques, mis à sa disposition et contribue à garantir la traçabilité des flux qu'il effectue. Il conduit et veille au bon fonctionnement des appareils de manutention. Il est responsable de l'équipement mis à sa disposition.

Le titulaire est capable d'assurer les activités visées de manière autonome, en respectant les standards de sécurité, qualité, hygiène, productivité et les règles de gestion des stocks et en garantissant la traçabilité des flux.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de transformation laitière, industries alimentaires

Agent logistique en industrie laitière ou alimentaire

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2102 : Conduite d'équipement de production alimentaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après formation, il y a 6 unités de valeur à valider :

- Produits / Process
- Outils / Installations
- Qualité
- Hygiène
- Sécurité / environnement
- Communication professionnelle

L'évaluation repose sur une Observation au poste de travail

Par la VAE, il y a un dossier de validation à remplir par le candidat, accompagné de preuves de l'activité et un entretien avec la Commission technique d'évaluation.

Les blocs de compétences :

- PREPARATION DU POSTE DE TRAVAIL *capacité à comprendre et interpréter les documents fixant les conditions du flux et à intervenir le cas échéant *capacité à identifier et leur codification *capacité à reconnaître les différents outils et leur état de fonctionnement *capacité à prendre connaissance des consignes.

- CONDUITE DU POSTE *capacité à maîtriser les transactions informatiques nécessaires à son activité *capacité à s'orienter dans l'espace pour assurer le flux avec efficacité *capacité à respecter les procédures et consignes de prévention *capacité à se conformer aux règles de gestes et postures *capacité à utiliser les matériels spécifiques, en fonction des habilitations et permis *capacité à repérer un risque pour l'environnement et à intervenir.

- CONTROLE/ENREGISTREMENT/DIAGNOSTIC/INTERVENTION

*capacité à respecter les impératifs qualité *capacité à participer à des contrôles d'hygiène *capacité à exécuter les contrôles *capacité à maintenir les équipements en bon état de fonctionnement *capacité à identifier les dysfonctionnements des équipements et à les signaler *capacité à identifier les non-conformités, à y remédier ou les signaler.

- NETTOYAGE ET RANGEMENT DU POSTE *capacité à procéder au nettoyage des installations, du matériel et de l'environnement, dans le respect des consignes et procédures *capacité à ranger le matériel *capacité à se conformer aux règles d'hygiène *capacité à réaliser le tri sélectif *capacité à minimiser les déchets et rejets *capacité à contribuer à optimiser les consommations d'énergie *capacité à mettre en oeuvre les procédures en cas de risque d'atteinte à l'environnement.

- COMMUNICATION *capacité à transmettre les informations *capacité à recueillir les informations nécessaires à son activité *capacité à alerter en cas de non-conformité *capacité à mener à bien la résolution d'un problème ou une action d'amélioration avec accompagnement *capacité à participer à l'accueil et la formation d'un nouvel arrivant *capacité à citer les points critiques de son poste et les éventuelles

actions correctives.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury national de 10 membres, désignés paritairement par la CPNEFP Transformation laitière, avec alternance de la Présidence
En contrat de professionnalisation	X	même Jury
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Agent logistique dans la transformation laitière" avec effet au 3 décembre 2015, jusqu'au 3 décembre 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

ATLA est l'organisation professionnelle rassemblant les deux branches de l'industrie et de la Coopération laitière, soit plus de 380 entreprises, 1200 établissements répartis sur tout le territoire et dans les DOM, employant près de 57000 salariés. Le chiffre d'affaires consolidé est de 23 milliards d'euros, dont 30% à l'export. Ce CQP est délivré à une quinzaine de salariés du secteur par an.
<http://www.maison-du-lait.com>

Autres sources d'information :

ATLA

Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la transformation laitière - Association de la transformation laitière française (ATLA) : Île-de-France - Paris (75) [75009]

Association de la Transformation Laitière Française
42 rue de Châteaudun 75009 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Les six Ecoles Nationales de l'Industrie Laitière (ENIL), établissements publics rattachés au Ministère de l'Agriculture: St Lô Thère (50), Poligny (39) Mamirolle (25), La Roche/Foron (74), Aurillac (15), Surgères (17), ainsi que leur organisme de formation continue l'ANFOPEIL (39801 Poligny), organisme accompagnateur désigné pour les candidats à ce CQP par la VAE.

Historique de la certification :

L'élaboration des référentiels a été confiée à un groupe de professionnels de la Transformation laitière. Après avoir été approuvés par les Commissions sociales de la FNIL et de la FNCL, ils ont été adaptés et validés par la CPNEFP Transformation laitière, le 22 mai 2012, puis l'accord du 19 février 2013 (étendu par l'arrêté du 3 décembre 2013). de plus, la CPNEFP les a confirmés, le 19 novembre 2014, en validant les unités de valeur des formations certifiantes correspondant à ce CQP.